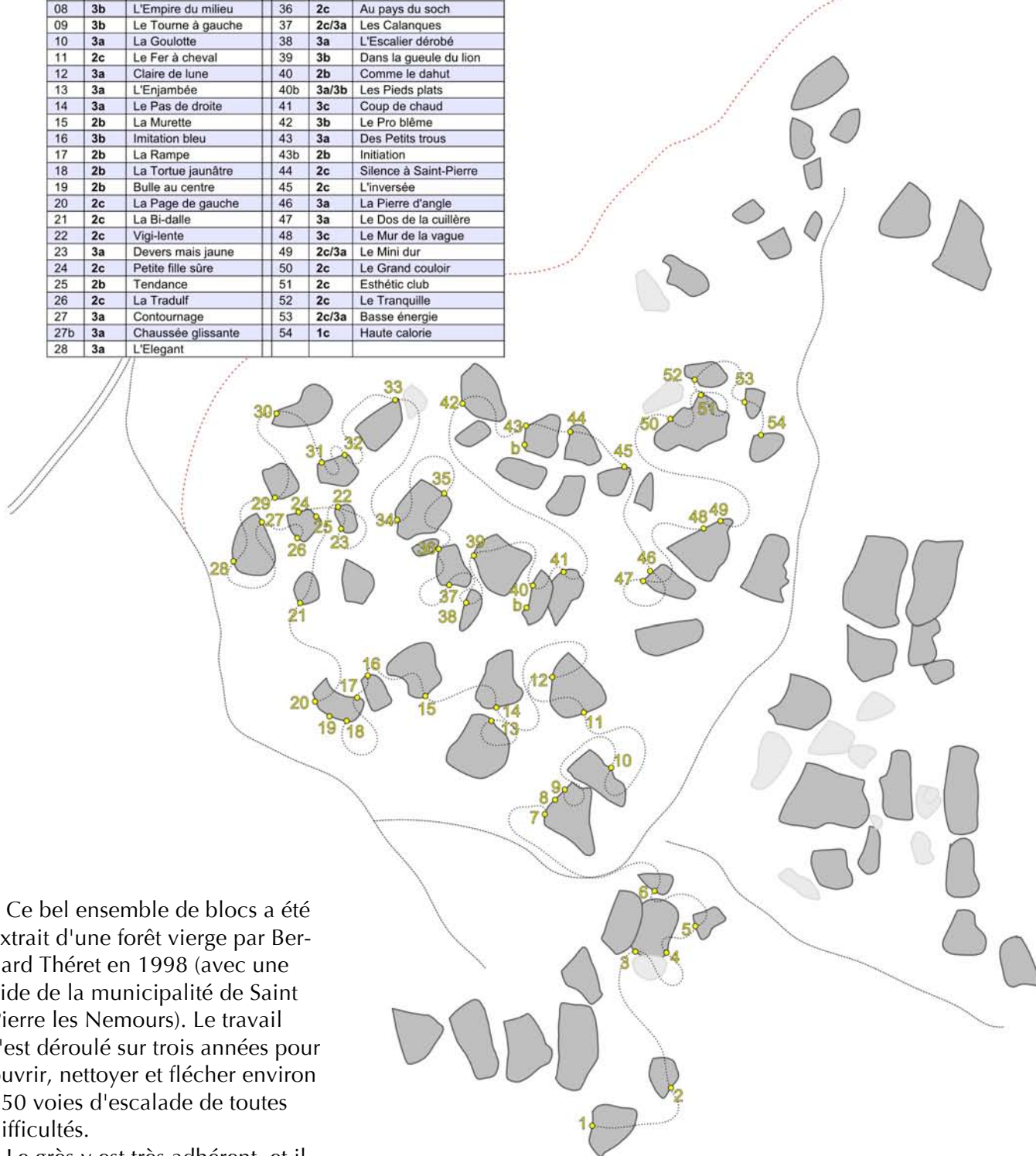


N°	Cot.	Nom	N°	Cot.	Nom
01	2c	De Plain-pied	29	2c	Sans les mains
02	2c	Renflement	30	2c	Le Dessus de table
03	3b	Lady belle dame	31	3a	La Tranche
04	2c	Le Mur des nains	32	2c	Le Pied marin
05	3a	Le Lépreux	33	3b	Athlétique roc
06	3b	Pyramide	34	3a	Le vol du bourbon
07	3b	Solitude verticale	35	3a	Rétrograde
08	3b	L'Empire du milieu	36	2c	Au pays du soch
09	3b	Le Tourne à gauche	37	2c/3a	Les Calanques
10	3a	La Goulotte	38	3a	L'Escalier dérobé
11	2c	Le Fer à cheval	39	3b	Dans la gueule du lion
12	3a	Claire de lune	40	2b	Comme le dahut
13	3a	L'Enjambée	40b	3a/3b	Les Pieds plats
14	3a	Le Pas de droite	41	3c	Coup de chaud
15	2b	La Murette	42	3b	Le Pro blème
16	3b	Imitation bleu	43	3a	Des Petits trous
17	2b	La Rampe	43b	2b	Initiation
18	2b	La Tortue jaunâtre	44	2c	Silence à Saint-Pierre
19	2b	Bulle au centre	45	2c	L'inversée
20	2c	La Page de gauche	46	3a	La Pierre d'angle
21	2c	La Bi-dalle	47	3a	Le Dos de la cuillère
22	2c	Vigi-lente	48	3c	Le Mur de la vague
23	3a	Devers mais jaune	49	2c/3a	Le Mini dur
24	2c	Petite fille sûre	50	2c	Le Grand couloir
25	2b	Tendance	51	2c	Esthétique club
26	2c	La Tradulf	52	2c	Le Tranquille
27	3a	Contournage	53	2c/3a	Basse énergie
27b	3a	Chaussée glissante	54	1c	Haute calorie
28	3a	L'Elegant			

Nemours Petit-Bois Circuit jaune AD- n°2



Ce bel ensemble de blocs a été extrait d'une forêt vierge par Bernard Théret en 1998 (avec une aide de la municipalité de Saint Pierre les Nemours). Le travail s'est déroulé sur trois années pour ouvrir, nettoyer et flécher environ 250 voies d'escalade de toutes difficultés.

Le grès y est très adhérent, et il sera préférable d'y grimper par grosses chaleurs et par temps bien sec car le site est bien abrité. L'endroit sèche mal après la pluie.

Les quatre circuits jaune, bleu, rouge et noir ont été repeints en 2011 par Léo Drevet (FFME).

La fiche topo a été mise à jour par Bernard Commiot qui s'occupe activement du site du COSIROC : <http://www.cosiroc.fr/>

Georges Tsao

B. Théret (2009) J.J. Naels (2011) Cosiroc (2013)